



APPEL À CANDIDATURE

Projet « L'avenir en court »

PRÉSENTATION DU PROJET

Vous avez entre 18 et 35 ans ? Vous imaginez un projet professionnel dans le cinéma et vous souhaitez le valider en améliorant vos connaissances sur ses métiers ? L'accompagnement « *L'avenir en court* » va vous permettre d'avoir une première expérience de réalisation d'un court métrage de moins de dix minutes encadrée par des professionnels.

Organisation

- Un accompagnement en 3 temps : une phase d'initiation à la pratique cinématographique, une phase de réalisation d'un projet personnel de court-métrage et une phase de rencontre avec des professionnels de différents métiers.
- Un travail personnel d'écriture demandé en début de projet suivi de la réalisation en phase 2 et de sa présentation devant des professionnels en phase 3.

Les ateliers auront lieu à Toulouse dans les locaux de D.E.F.I Production et à la Médiathèque Grand M. Le travail individuel pourra être effectué dans les locaux de l'association : *D.E.F.I Production, 9 cheminement Edgar Varèse, Porte 902, 31100 Toulouse.*

La date de début de projet est le lundi 1^{er} mars 2021. Une réunion de rentrée aura lieu avant le premier atelier dans les locaux de l'association.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

	Période	Action
	Janvier/Février	Candidatures et sélection des participants
Phase 1	Mars à Mai	Ateliers scénario, technique image et son et d'analyse filmique
Phase 2	Juin/Septembre	Réalisation des courts métrages + montage des films
Phase 3	Octobre	Présentation des films à des professionnels, Participation au Festival Cinemed à Montpellier.

Phase 1 : Les ateliers auront lieu entre 4 et 5 jours par semaine en matinée.

Phase 2 : Les tournages commenceront à partir du mois de juin. Les plannings dépendront des jours de tournage fixés pour chaque film. Les mois suivants seront consacrés au montage.

Phase 3 : Les rencontres auront lieu en semaine en fonction de la disponibilité des intervenants.

RÈGLEMENT DU PROJET

ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

ASSOCIATION **D.E.F.I Production**

9 cheminement Edgar Varèse, Porte 902, 31100 TOULOUSE

N° Tel : 07 67 98 10 27

E-mail : lavenirencourt@gmail.com

Site : www.defiproduction.com

Responsable Projet : Karim El Omari

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dispositif d'accompagnement à la réalisation d'un court métrage s'adresse aux jeunes :

- Agés entre 18 et 35 ans
- Habitant un quartier prioritaire ou rencontrant des difficultés d'accès aux formations de cinéma
- Etant porteur d'un projet de réalisation

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

Pour bénéficier du dispositif « L'avenir en court », les candidats doivent faire parvenir à l'association par mail avant le 14 février 2021 un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation
- CV
- 1 réalisation personnelle (Facultatif)

5 candidats seront retenus cette année.

ARTICLE 4 : FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation sont de **150 euros pour l'ensemble de l'accompagnement**. Ils peuvent être réglés en intégralité, par phase ou en plusieurs mensualités.

ARTICLE 5 : COMMUNICATION

L'association fera signer un contrat de production à chaque réalisateur. Elle pourra alors les utiliser pour la promotion de ses actions telle que le dispositif « L'avenir en court ».